L'URBANISME EN QUESTION

Réunions publiques aux 3 rivières

CANTON D'HIRSON Jusqu'au 14 mai ont lieu des réunions publiques portant sur les futures règles et mesures d'urbanisme au Pays des 3 rivières.

C'est parti ! Dans les 26 communes du canton d'Hirson, les règles en matière d'urbanisme connaissent une véritable révolution. Premièrement, même si les maires continuent de signer les permis de construire, ce sont désormais les services de la communauté de communes des 3 rivières qui les instruit. Et le Plan local d'urbanisme devient intercommunal (PLUI). Une décision d'autant plus importante que ce PLUI contribuera à façonner le paysage « *en préservant, par exemple, les haies, les zones humides ou en luttant contre les inondations* » comme l'a précisé ce mardi soir Jean-Jacques Thomas, président de la com-com lors des deux premières réunions publiques consacrées à ce projet. La première réunion se tenait, en effet, à Iviers, et la seconde à Aubenton.

Le nouveau document d'urbanisme fixera les droits et les devoirs de chacun, tout en délimitant les zones constructibles et non-constructibles. Il offrira la possibilité de connaître les modalités d'agrandissement ou de modification des constructions. D'où l'importance des 8 réunions publiques programmées jusqu'au 14 mai prochain et animées par le bureau d'études Geogram. Après cela, la com-com ainsi que les municipalités seront invitées à approuver le Projet d'aménagement et de développement durable qui regroupera toutes les mesures et les règles d'urbanisme. Là n'est pas tout car ce PLUI va être ensuite soumis à l'avis de plusieurs administrations et organismes. Et enfin le projet fera l'objet d'une enquête publique.

Benoît Taquet

La première réunion publique a eu lieu mardi, de 17 h 30 à 19 h, à Iviers, la seconde à Aubenton de 19 h à 21 h.

Les 6 prochaines réunions

Leuze : lundi 6 mai, de 17 h 30 à 19 h. Landouzy-la-Ville : lundi 6 mai, de 19 h à 21 h. Neuve-Maison : Lundi 13 mai, de 17 h 30 à 19 h. Saint-Michel : lundi 13 mai, de 19 h à 21 h. Origny-en-Thiérache : mardi 14 mai, de 17 h 30 à 19 h. Hirson : mardi 14 mai, de 19 h à 21 h.